

ALLO PAPERASSE MAYOTTE

MOONAESHA & CO

Annonce n° 1040
Type Constitution de société
Parution web 28/06/2024
Parution print 28/06/2024 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : MOONAESHA & CO

Forme sociale : SCI

Capital : 200 €

Siège social : PAMANDZI (97615), 13 Rue de la barre.

Objet : L'acquisition, la construction, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers quel que soit le lieu de situation du bien, la souscription de toute ouverture de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts de travaux d'aménagements, de construction, de réfection ou autres travaux.

Toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mme Ossepeho Nielsen APEA

Immatriculation : RCS de Mamoudzou Mayotte

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.